#### **ROYAUME DU MAROC**

-----

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

-----





### (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :

MA 24933 A1

(51) Cl. internationale:

H01M 10/00; H01M 10/44; H01M 10/24

(43) Date de publication :

01.04.2000

(21) N° Dépôt:

25685

(22) Date de Dépôt :

15.07.1999

(71) Demandeur(s):

- HALOUM MOHAMED, AMAL II RUE 3 N° 13 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA (MA)
- BARKA YOUSSEF, AIN CHOUBIK RUE 13 N° 13 MEKNES (MA)
- (72) Inventeur(s):

HALOUM MOHAMED; BARKA YOUSSEF

(74) Mandataire:

**HALOUM MOHAMED** 

(54) Titre: CHARGEUR BATTERIE PORTABLE DE TELEPHONE MOBILE

(57) Abrégé : CHARGEUR BATTERIE PORTABLE POUR TÉLÉPHONE MOBILE QUI PEUT NOUS SERVIR UNE TENSION PAR UNE SIMPLE VIBRATION DE L'ENSEMBLE A1 ET A2 DU DISPOSITIF, CETTE VIBRATION EST DUE D'UN MOINDRE MOUVEMENT DU PORTEUR DE CE DISPOSITIF.

# Mr. MOHAMED HALOUM et Mr. YOUSSEF BARKA

# CHARGEUR RAMOURUS ROMANAGAM DE TVSUS VANDAS ROMANA

# ABREG E DU CONTENU TECHNIQUE DE L'INVENTION

Chargeur Batterie Portable Pour téléphone mobile qui peut nous servir une tension par une simple vibration de l'ensemble  $A_1$  et  $A_2$  du dispositif, cette vibration est due d'un moindre mouvement du porteur de ce dispositif.

Glade

er visiting

35,2493 July

La présente invention concerne un chargeur batterie portable qui produit un courant électrique pour charger un téléphone mobile. On sait que de nombreux modèles dans le domaine de télécommunication (Téléphone mobile) sont chargés par un chargeur batterie alimenter par une tension du secteur (maison, bureau...) ou voiture, d'où le problème des régions rurales, où il n'y a pas d'électricité, ou les gens ne sont pas motorisés.

5

15

20

25

C'est le but de la présente invention de mettre à la disposition des utilisateurs des téléphones mobiles, un dispositif chargeur Batterie Portable permettant le confort de l'utilisateur.

On utilise plus souvent pour la charge Batterie un chargeur qui fait alimenter par un courant électrique du secteur.

Parmi ses problèmes la faiblesse de la batterie dans les lieux où il n'y a pas l'électricité.

C'est pour cette raison notre invention fait résoudre ce problème tel que production du courant par une création d'un chargeur magnétique.

Le dispositif définit ci- dessous est en outre caractérisé en ce qu'il comporte des moyens d'économie d'énergie, tel que la bobine génératrice.

Etape de marche de notre dispositif: par un simple mouvement de l'utilisateur (marche, travaille...etc.) qui porte le dispositif par sa ceinture de pantalon, il provoque des multiples vibrations de la bobine génératrice et son noyau A<sub>1</sub> et A<sub>2</sub> par le corps A<sub>3</sub> qui est tendue sous forme d'une lame vibrante a une certaine résistance et grâce à l'aimant B on aura un courant électrique.

L'invention sera mieux complice à l'aide de la description qui va suivre, donné uniquement à titre d'exemple et faite en se référant aux dessins annexés sur lesquels :

Figure 1 : est un schéma synoptique général du système.

Figure 2 : est un schéma du parti S (alimentation par vibration du système).

Galw

Constatant dans la figure 1 la source d'alimentation S qui est par sa vibration, elle produit un courant électrique alternatif du sortie  $S_1$  et  $S_2$  qui se redresse par  $F_1$  d'où l'obtention d'un courant contenue  $f_1$ ,  $f_2$  qu'il faut le régularisé par  $F_2$  pour avoir une sortie de tension régularisé  $a_1$  et  $a_2$ , c'est la sortie finale pour l'alimentation du téléphone mobile.

30

35

La source S est plus claire dans le schéma 2 : constatons que par un simple mouvement de l'utilisateur, le corps A<sub>3</sub> fait une vibration de A<sub>1</sub> et A<sub>2</sub> (bobine génératrice et le noyau de fer). Sur l'aimant B d'où l'obtention d'un courant électrique provocant du champ magnétique.

 $C_1$  et  $C_2$  sont deux corps pour l'élimination de choc. Pour assurer notre alimentation nous avons ajouté un MS figure 1 (mobile solaire) qui produit de l'énergie solaire (courant continue)  $d_1$  et  $d_2$  lier à  $F_2$ .

### REVENDICATIONS

- 1. Chargeur de batterie portable pour téléphone mobile d'un petit encombrement et un petit poids.
- 2. Dispositif suivant la revendication (1) caractérisé par sa production d'énergie par lui -même.
- 3. Dispositif suivant les revendications (1) et (2) caractérisé en ce qu'il comporte, il comporte une alimentation secondaire d'appui (MS) par module solaire d'une petite surface.
  - 4. Dispositif suivant la revendication (3) caractérisé par sa parfaite régulation.
- 5. Dispositif suivant les revendications (3) et (4) caractérisé par son emploi même dans les zones qui n'ont pas d'électricité et même les utilisateurs qui ne sont pas motorisés pour avoir une source d'alimentation.

Hedre

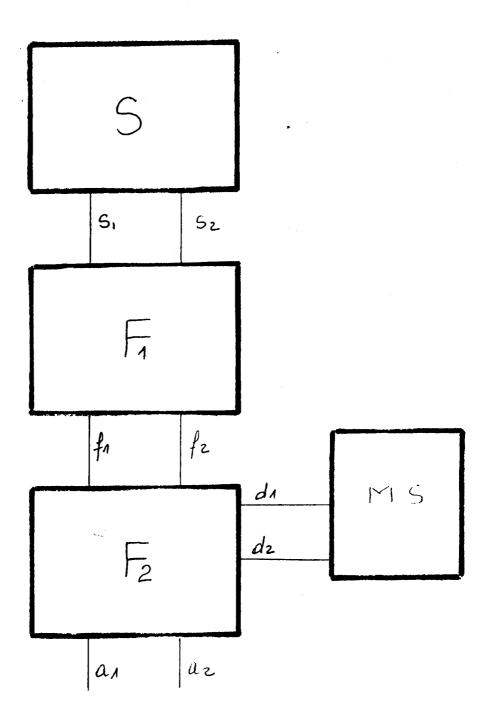


Fig 1

Cham

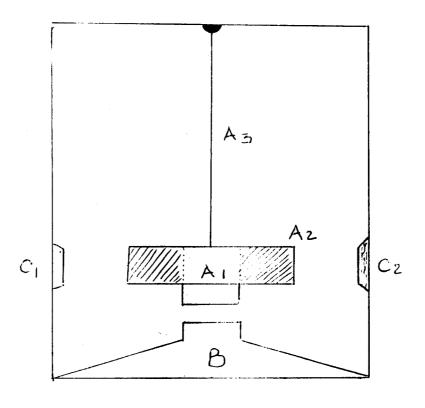


Fig 2